

Evêché

DE RODEZ.

Rodez, le 14 Mars 1861

Mon cher Curé,

J'ai été privé sur des hommes des parti
continuel de s'agiter à Salviac pour construire
à leurs frais une nouvelle chapelle sur
l'emplacement de l'ancien château.

Il est évident qu'ils ne nourrissent cette idée
que dans un esprit d'opposition à l'autorité
ecclésiastique et civile. Aussi, je suis bien
résolu à ne jamais permettre, si cette chapelle
vient à se bâtir, qu'on la bénisse ni qu'on y
fasse aucun exercice du culte divin.

Mais, comme nous ne sommes pas immortels, et
que je connais l'entêtement des partis, je veux
prendre mes mesures pour qu'après moi mon
successeur soit renseigné sur mes dispositions.

C'est pourquoi, je vous invite à réunir votre
conseil de fabrique afin de prendre une
délibération ayant pour objet d'inscrire la
présente lettre au registre. De votre côté, vous
en conserverez la minute dans les papiers de
paroisse, pour qu'elle passe aux mains de
votre successeur.

Je vais aussi en faire déposer une copie au
secrétariat de mon Evêché, dans le carton de
votre paroisse.

Il ne faut pas que quelques brouillons obstinés
puissent espérer de perpétuer la division parmi
les habitants, en spéculant sur votre mort
pour tromper nos successeurs.

Acceptez, mon cher Curé,
mes compliments affectueux.
+ Louis, Evêque de

M. M^r le Curé de St-amant-Salviac. Rodez